

## Focus

## Comment préciser les continuités écologiques à l'échelle locale parcellaire ?

À l'échelle locale, les continuités écologiques doivent être prises en compte dans les documents d'urbanisme et dans les études d'impact de tout projet d'aménagement du territoire.

Pour les collectivités et les porteurs de projets, se pose souvent la question de comment caractériser ces continuités à l'échelle de la parcelle. Les auteurs de cet article ont enquêté auprès des structures intervenant dans la réalisation d'études de Trames vertes et bleues pour identifier les éléments facilitateurs et les difficultés rencontrés à l'échelle locale.

# D

ans le cadre de l'enquête portée par le Centre de ressources Trame verte et bleue (TVB), deux types de déclinaison des TVB ont été ciblées : les études TVB au sein des plans locaux d'urbanisme (PLU) et celles réalisées dans les études d'impacts de projets locaux d'aménagement (pose de panneaux photovoltaïques, aménagement de champs d'éoliennes, construction de routes...). Les entretiens ont été réalisés auprès de seize bureaux d'étude, cinq associations environnementales, six agences d'urbanisme et six parcs naturels régionaux. L'objectif est de réaliser un état des lieux des pratiques professionnelles en France afin de connaître les outils, données et méthodes utilisés pour préciser les continuités écologiques à l'échelle parcellaire et de comprendre les éléments facilitateurs ainsi que les difficultés rencontrées par les structures. En voici les principales conclusions.

### La mobilisation des données : une première étape dans l'identification d'une Trame verte et bleue

Cette étude a démontré que la récolte, le traitement et l'interprétation des données représentent une étape indispensable et participent à la réalisation d'une étude TVB de qualité. Les données de télédétection (photographies aériennes et/ou images satellites) permettent de réaliser ou d'affiner la carte d'occupation du sol. La BD Topo est la plus utilisée pour identifier les haies, bois et zones humides et réaliser l'occupation du sol. Moins connu des structures, le Registre parcellaire graphique, consultable sur le Géoportail de l'IGN (Institut géographique national), permet de caractériser les parcelles agricoles : cultures, prairies permanentes, prairies temporaires...

Concernant les données naturalistes, les associations naturalistes peuvent être sollicitées pour fournir ou collecter des données qui sont jugées fiables par les structures interrogées. Enfin, les données relatives à la fragmentation peuvent être fournies par la BD Topo pour les infrastructures de transport, l'AFB (Agence française de la biodiversité) pour les données du Référentiel des obstacles à l'écoulement, les gestionnaires de réseau d'éclairage pour les données sur la pollution lumineuse.

### Le travail de terrain, étape incontournable dans la déclinaison des Trames vertes et bleues jusqu'au niveau parcellaire

Le travail de terrain est une étape quasi-systématique dans la définition des TVB pour les structures interrogées. Il contribue d'une manière significative à l'identification et à la précision des continuités écologiques à l'échelle d'une commune et des études d'impact. Certains organismes interrogés considèrent qu'une étude TVB réalisée à partir d'une simple modélisation et recueil de données n'est pas pertinente. Ils mettent notamment en cause le fait que les simulateurs de déplacement d'espèces ne sont pas fiables car ne prenant en compte qu'une infime partie des capacités de déplacement des espèces.

Ainsi, le travail de terrain est nécessaire pour :

- identifier des éléments du paysage pouvant accueillir de la biodiversité, ponctuels (arbre remarquable, mare, cavité, ruines...), linéaires (haie, muret...) ou surfaciques (garrigue, bocage, prairie...) ou des ruptures de continuités (clôture, obstacles) qu'il n'est pas possible de détecter à partir de la photo-interprétation ;
- localiser des espèces à enjeux, principalement dans le cas des études d'impact ;

- vérifier la véracité et la fiabilité des photographies aériennes qui ne reflètent pas toujours la réalité de terrain si la date de prise de vue est ancienne et que l'occupation du sol a changé dans l'intervalle (espace agricole devenu une friche, par exemple).

Ces déplacements sur le terrain se révèlent aussi très utiles pour sensibiliser les élus et les porteurs de projets en les confrontant directement avec le sujet.

Parmi les difficultés rencontrées, on peut citer les difficultés d'accès dans les zones privées ou industrielles, le temps et le budget alloué aux études TVB souvent limités alors qu'au minimum deux jours de terrain sont nécessaires.

### Les continuités écologiques dans la séquence Éviter-Réduire-Compenser : un manque de méthode pour qualifier la perte de la fonction « continuité écologique »

Cette étude a mis en évidence que les bureaux d'étude sont en mesure d'identifier les continuités écologiques dans le cadre d'études d'impact de projets d'aménagement. Ils éprouvent cependant des difficultés à proposer des solutions compensatoires en cas de perte de continuités écologiques sachant que l'impact zéro est impossible à atteindre.

Ainsi, il semblerait intéressant de proposer des bases de définition autour du concept de la compensation de la fonction de continuité écologique, notamment de la perte de possibilité de déplacements d'espèces, à partir de travaux de recherche existants. Ces éléments de définition théoriques et conceptuels constitueraient une vraie base de travail pour poser un premier cadre au niveau national.

Il serait également utile de compléter ces travaux avec un cadre méthodologique (données, méthode(s) et outil(s)) à partir des méthodes et des outils existants dans le domaine de la recherche pour identifier comment compenser la perte de la fonction de continuité écologique. Ce cadre méthodologique pourrait par la suite être testé et transféré au niveau national pour le proposer aux bureaux d'étude et aux aménageurs.

### La sensibilisation : un enjeu de taille pour assurer la bonne mise en application d'une étude Trame verte et bleue

Les acteurs en charge de la spatialisation des TVB font face à plusieurs difficultés liées à la sensibilisation :

- un niveau de connaissance hétérogène des élus pour s'approprier les concepts et enjeux liés aux continuités écologiques ;
- des priorités socio-économiques affichées, avec en général des élus peu sensibles aux enjeux relatifs aux continuités écologiques et réticents à l'idée d'abandonner la réalisation d'un projet, entre autre pour des enjeux humains (socio-économiques) ;
- des difficultés à échanger sur le sujet entre certains acteurs territoriaux, notamment avec les habitants qui ont tendance à confondre les notions de « nature en ville » avec celles de « Trame verte et bleue » et avec les urbanistes qui ont une vision différente de celle des écologues ;

- des acteurs de la mise en œuvre non intégrés aux études TVB, comme le personnel d'entretien des voiries alors qu'il peut jouer un rôle important dans la gestion de composantes de la TVB.

Trois types d'approches issues des bureaux d'étude s'avèrent pertinentes à mobiliser pour accompagner les élus vers une compréhension et une acceptation de la TVB au regard de leur rôle dans la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques :

- dès l'état initial de l'environnement, il est possible de cartographier l'état des lieux en trois niveaux : les espaces à préserver, à renforcer et à créer. Ceci permet de faire comprendre facilement les enjeux du territoire aux élus et l'importance de la réalisation d'une étude TVB ;
- adopter une approche « paysage » en mentionnant aux élus des lieux qu'ils connaissent afin qu'ils puissent comprendre simplement l'importance de protéger un milieu ;
- aborder le sujet de la réglementation pour les convaincre, susciter leur intérêt et démontrer la cohérence de la TVB avec les services rendus (par exemple, diminution de l'effet îlot de chaleur).

De manière générale, l'organisation de formations, de journées d'échanges et d'ateliers pédagogiques pour tous niveaux de connaissances favorisent une dynamique locale.

Au terme de cette étude, les auteurs recommandent de réaliser :

- un guide de bonnes pratiques à destination des bureaux d'étude regroupant des propositions méthodologiques et des recommandations pratiques ;
- un cahier des charges technique à destination des collectivités pour les aider à lancer les études relatives aux continuités écologiques.

Ils préconisent également d'améliorer la communication autour de documents d'accompagnement opérationnels à différentes échelles, souvent méconnus d'un grand nombre d'acteurs. ■

#### Les auteurs

**Jennifer AMSALLEM  
et Hélène DEHOUCK,**  
UMR TETIS, Univ Montpellier,  
AgroParisTech, Cirad, CNRS,  
Iristea, Montpellier, France.  
✉ [jennifer.amsallem@irstea.fr](mailto:jennifer.amsallem@irstea.fr)  
✉ [helene.dehouck@irstea.fr](mailto:helene.dehouck@irstea.fr)

#### EN SAVOIR PLUS...

DEHOUCK, H., AMSALLEM, J., 2017, Analyse des méthodes de précision des continuités écologiques à l'échelle locale en France, Irstea – UMR TETIS, Centre de ressources Trame verte et bleue, 96 p., disponible sur : <http://www.trameverteetbleue.fr/documentation/references-bibliographiques/analyse-methodes-precision-continuites-ecologiques-echelle>

Site internet du Centre de ressources Trame verte et bleue, page « Aménagement et documents d'urbanisme », disponible sur : <http://www.trameverteetbleue.fr/entree-thematique/urbanisme>